INITIALES DU PRÉFET

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À LA SALLE 302 DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER LE MARDI 13 OCTOBRE 2026 À 19 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

MESDAMES
- CHANTAL GODIN, municipalité de Berthier-sur-Mer
- SYLVIE LAPOINTE, municipalité de Lac-Frontière
- GLADYS MERCIER, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet
- CHRISTINE TALBOT, représentante de la municipalité de Cap-Saint-Ignace
- MÉLYSSA TALBOT BLAIS*, représentante de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

MESSIEURS
- GUY BOIVIN, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy
- CLAUDE DUMAS, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- BRUNO GAGNÉ, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
- ÉRIC GERVAIS-DESPRÉS, municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues
- MARC LEFRANÇOIS*, représentant, Ville de Montmagny
- DANIEL MERCIER, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- STEEVES PELLETIER, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- ALAIN ROBERT, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- MAX-LAURENT VIDAL, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME CHANTAL CÔTÉ, PRÉFET DE LA MRC DE MONTMAGNY.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale et M. Daniel Racine, directeur général adjoint.

SONT ABSENTS : Mme Gabrielle Brisebois*, Ville de Montmagny et M. Frédéric Jean*, municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Madame la Préfet constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

- CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

2026-10-01

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN ROBERT
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet d'ordre du jour pour la séance du 13 octobre 2026 soit adopté avec Varia ouvert :

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec varia ouvert
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
   - 3.1 Séance du 8 septembre 2026
4. RENCONTRE
   - 4.1 OCTOBRE 2026
     - Alliance de l'énergie de l'Est
   - 4.2 10 NOVEMBRE 2026
     - Aucune
     - Présentation du projet de Budget 2027
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
   - 5.1 Administration
     - 5.1.1 Autorité des marchés publics (AMP)
       - 5.1.1.1 Bilan

5.1.1.2 Formation aux DG
5.1.2 Budget 2027
5.1.3 Financement – AR180-16
5.1.4 Logiciel id.concerto
5.1.5 Retour sur le Lac-à-l'épaule du 8 octobre 2026
5.2 Complexe culturel et sportif en santé durable
5.2.1 Grand comité de pilotage – Lancement de la campagne
5.2.2 Ententes - État d'avancement
5.3 Fonds régions et ruralité – FRR 1
5.3.1 Appel à projets : Innovation et IA
5.4 SCRSI2
5.4.1 Sécurité incendie
5.5 Ressources humaines
5.5.1 Embauche au poste de technicienne en administration (temps partiel)
5.6 Congrès de la FQM 2027 - Du 30 septembre au 2 octobre 2027 - Centre des congrès de Québec
5.7 Mission en Alberta
5.8 Gala Prestige Desjardins – Vote pour Prix Fierté 2026
5.8.1 Présentation des candidatures et vote secret
5.9 Contrat de déneigement – Poste de la Sûreté du Québec de Montmagny
5.10 Contrat de déneigement – Édifice Amable-Bélanger
5.11 Office d'habitation de Montmagny-Bellechasse (OHMB) - SARL
5.12 Alliance de l'énergie de l'Est - Autorisation
5.13 Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud (CSSCS) - Prévision des besoins d'espace - PQI - 2028-2038
5.14 Entente Salle Edwin-Bélanger – Représentant.e MRC
5.15 Soutien financier – FRR – Volet 2 - Régional

6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
6.1 Avis de conformité ou d'opportunité
6.2 Plan d'action en tourisme
6.3 Agroalimentaire
6.3.1 Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
6.4 Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)
6.4.1 Demande de reconduction du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) au ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)
6.4.2 Nouveau projet d'intervention ciblée
6.4.3 Nouveau projet d'acquisition de connaissances
6.5 Réaffectation de fonds au FRR – Volet 4 – Vitalisation (Entente 2020-2027)
6.5.1 Nomination sur le Comité de suivi du FRR
6.6 Culture et Patrimoine
6.6.1 Pensons nos noyaux villageois (PNNV)
6.6.2 Patrimoine immobilier
6.7 Avenant no 3 – Parc linéaire Monk
6.8 Formation sur les Espèces exotiques envahissantes floristiques (EEEF) en Chaudière-Appalaches
6.9 Demande de Capitale Nature – Mobilisation régionale pour la conservation
6.10 Demandes de résolutions d'appui de MRC
6.11 Projets régionaux
6.11.1 Travaux sur les chantiers des projets éoliens en période de chasse
6.11.2 Autres projets

7. CORRESPONDANCE
8. FINANCES
8.1 Comptes de septembre 2026
8.2 État des revenus et dépenses au 7 octobre 2026

INITIALES DU PRÉFET

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

9. PÉRIODE DE QUESTIONS
   9.1 Rencontre des représentants du projet de dôme
10. VARIA OUVERT
   10.1 Réseau de sentiers quad au sud de la MRC
11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2026

2026-10-02

IL EST PROPOSÉ PAR MME SYLVIE LAPOINTE
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2026 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

À la suite de l'adoption du procès-verbal de la session du 8 septembre, M. Marc Lefrançois, représentant de la Ville de Montmagny, demande à prendre la parole. Il précise qu'au procès-verbal du 8 septembre, en ce qui concerne le point à l'ordre du jour « 5.10 TREMCA – 3e Lien », il tient à rassurer les membres du Conseil de la MRC que la Ville est favorable au 3e lien et il dépose la résolution déjà adoptée à ce sujet par le conseil de la Ville de Montmagny.

4. RENCONTRE

4.1 OCTOBRE 2026

- Alliance de l'énergie de l'Est

4.2 10 NOVEMBRE 2026

- Aucune
- Présentation du projet de budget 2027

5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

5.1 ADMINISTRATION

5.1.1 Autorité des marchés publics (AMP)

5.1.1.1 Bilan

Nous vous informions, le 21 juillet dernier, que la MRC de Montmagny avait reçu une lettre de l'AMP lui rappelant le cadre légal à respecter en matière de gestion contractuelle. Les 9 MRC de Chaudière-Appalaches avaient alors été ciblées.

Dans la lettre déposée aux membres du Conseil, la MRC de Montmagny avait 3 échéances à respecter. La direction générale informe les membres du Conseil que les travaux exigés, selon les 3 échéances indiquées dans la lettre, ont été réalisés. À la suite de l'analyse de la situation par l'AMP, la MRC a tenu une dernière rencontre avec les représentantes de l'organisme pour fermer le dossier puisque la MRC a régularisé la situation et a apporté toutes les modifications requises de mise à niveau. Le Conseil devrait recevoir sous peu une lettre de l'AMP à cet effet.

5.1.1.2 Formation aux DG

La MRC tient des ateliers d'information sur la LCOM C-65.01 - Loi sur les contrats des organismes municipaux avec vos directions générales avec l'aide de Me Olivier Trudel de la FQM. Un 1er atelier de 1 h a eu lieu le 30 septembre 2026 et un 2e atelier le 7 octobre. Nous travaillons à informer vos DG sur la compréhension de la Loi et son application.

INITIALES DU PRÉFET

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

5.1.2 Budget 2027

La MRC va tenir la 1re rencontre du comité le 4 novembre 2026 à 12 h. Une 2e rencontre, si requise, est également au calendrier du comité.

La présentation est prévue le mardi 10 novembre en réunion de travail, au conseil de la MRC de Montmagny.

5.1.3 Financement – AR180-16

Dépôt aux membres du Conseil du résultat du financement d'une 1re tranche de financement de 2 970 000 $ (soit 2 912 500 $ + 2 % de frais d'escompte), conformément au protocole d'entente intervenu avec le CSSCS. Le taux est tout juste sous le 4 % de l'estimé.

La 2e tranche de financement du même montant est prévu pour la séance de janvier 2027.

Le solde de 1 000 000 $ (pour atteindre le 6 825 000 $ du volet sportif est prévu être financé au début de l'année 2028.

Pour le volet culturel, aucune date n'est encore connue pour le montant de 1 000 000 $ à être versé.

5.1.4 Logiciel id.concerto

Nous avons tenu une 1re formation (DG + DGA + ressource attitrée aux séances du conseil). Les gabarits des modèles ont été fournis à la firme. On doit maintenant travailler à mieux maîtriser le logiciel avant de former le Conseil des maires.

Compte tenu de tous les livrables en octobre, incluant la mission, nous prévoyons son utilisation pour la séance de janvier 2027, avec une formation aux élus 1 semaine avant la séance.

5.1.5 Retour sur le Lac-à-l'épaule du 8 octobre 2026

La rencontre du jeudi 8 octobre 2026 a eu lieu à l'Ôtel Lac-Frontière. Un sondage et un rapport suivront en novembre à ce sujet.

5.2 COMPLEXE CULTUREL ET SPORTIF EN SANTÉ DURABLE

5.2.1 Grand comité de pilotage – Lancement de la campagne

Le lancement est prévu le vendredi 6 novembre à 12 h à la salle Edwin-Bélanger. Une invitation suivra sous peu.

5.2.2 Ententes – État d'avancement

Un suivi a été fait avec Desjardins pour la mise à jour de l'entente.

Pour les autres partenariats, ça va suivre sous peu. La direction a pris du retard à cet effet.

5.3 FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – FRR 1

5.3.1 Appel à projets : Innovation et IA

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a pris connaissance du Guide à l'intention des demandeurs concernant le sous-volet

Innovations territoriales, axe Initiatives ciblées, du volet 1 – Rayonnement régional du Fonds régions et ruralité (FRR);

- CONSIDÉRANT que l'appel à projets vise notamment le thème « Intelligence artificielle et développement des communautés » et que la MRC souhaite poursuivre son positionnement en innovation et en intelligence artificielle au bénéfice de son territoire;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny souhaite réaliser le projet « Fab Lab IA – Laboratoire d'expérimentation et de transfert de l'intelligence artificielle », d'une durée de trois ans, visant notamment le développement, l'expérimentation et le déploiement de solutions d'intelligence artificielle adaptées aux réalités municipales et territoriales;
- CONSIDÉRANT que le projet prévoit également un volet entrepreneurial destiné à soutenir le développement de projets en intelligence artificielle et en robotique auprès de jeunes entrepreneurs, de jeunes entreprises et de projets en démarrage, contribuant ainsi à la diversification économique, à l'attractivité et à la vitalité du territoire;
- CONSIDÉRANT que les solutions, méthodes et connaissances développées dans le cadre du projet seront documentées afin de favoriser leur transfert et leur utilisation par d'autres MRC et municipalités du Québec;
- CONSIDÉRANT que le coût total du projet est établi à 500 000 $ et qu'une aide financière de 400 000 $ est demandée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du sous-volet Innovations territoriales, axe Initiatives ciblées, du volet 1 – Rayonnement régional du Fonds régions et ruralité;
- CONSIDÉRANT que la mise de fonds du milieu totalise 100 000 $, composée d'une contribution de 50 630 $ de la MRC de Montmagny et d'une contribution de 49 370 $ de Desjardins, destinée au volet entrepreneuriat jeunesse, intelligence artificielle et robotique;

2026-10-03

IL EST PROPOSÉ PAR M. CLAUDE DUMAS
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny confirme son engagement à réaliser le projet « Fab Lab IA – Laboratoire d'expérimentation et de transfert de l'intelligence artificielle » sur une période de trois ans;

QUE la MRC de Montmagny confirme une mise de fonds du milieu de 100 000 $, dont 50 630 $ provenant de la MRC de Montmagny et 49 370 $ provenant de Desjardins, pour un projet totalisant 500 000 $;

QUE la MRC de Montmagny sollicite une aide financière de 400 000 $ auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du sous-volet Innovations territoriales, axe Initiatives ciblées, du volet 1 – Rayonnement régional du Fonds régions et ruralité;

QUE madame Nancy Labrecque, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée à déposer la demande d'aide financière au nom de la MRC de Montmagny et à signer tout document requis ou relatif à cette demande.

ADOPTÉ

5.4 SCRSI2

5.4.1 Sécurité incendie

Plan de travail – État d'avancement
Sécurité incendie

SCR

Un élément demeure en suspens pour compléter le document à déposer. Il s'agit du sujet de la spécialisation du sauvetage nautique. La liaison est effectuée avec le Service de sécurité incendie de la Ville de Montmagny.

INITIALES DU PRÉFET

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Le prochain comité de sécurité incendie aura lieu le 29 octobre 2026. Il sera proposé au comité deux options, l'ajout des spécialités énoncées dans le dernier compte-rendu ou leurs retraits afin de déposer le SCR rapidement. Ceci tout en étant conscient que, dès l'an prochain, il est possible qu'un nouvel exercice de révision du SCR doive être recommencé. La recommandation qui en suivra sera soumise, conformément aux règles de fonctionnement de ce comité, au Conseil des maires par la suite.

Sécurité civile (pour les municipalités membres du PMSCC)

Le 17 septembre dernier, le niveau de mobilisation du PMSCC a été élevé au niveau « alerte » relative à la panne du 9-1-1. La courte durée de l'événement n'a cependant pas eu de conséquence sur notre territoire.

Sources : Charles Gauthier – 7 octobre 2026

5.5 RESSOURCES HUMAINES

5.5.1 Embauche au poste de technicienne en administration (Temps partiel)

- CONSIDÉRANT le processus de recrutement pour un poste de technicienne en administration (temps partiel);

2026-10-04

IL EST PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE TALBOT
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC procède à l'embauche de Mme Sylvie Leblond, au poste de technicienne en administration (temps partiel) conformément aux conditions intervenues entre les parties pour une entrée en fonction le 13 octobre 2026.

ADOPTÉ

5.6 CONGRÈS DE LA FQM 2027 – DU 30 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2027 – CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

Voici les prochaines dates du congrès de la FQM pour 2027. La MRC fera la réservation de chambres et d'une suite.

5.7 MISSION EN ALBERTA

La partie québécoise sera en mission du 16 au 23 octobre 2026. Les 6 représentants sont :

- Mme Chantal Côté, préfet, gouvernance
- M. Attara Hell, agroalimentaire et tourisme
- Mme Tatiana Chacon, mobilité et jeunesse
- Mme Mireille Thibault, développement économique
- M. Vincent Poitras-Baizana, CJE et jeunesse
- Mme Nancy Labrecque, gouvernance et mission

5.8 GALA PRESTIGE DESJARDINS – VOTE POUR LE PRIX FIERTÉ 2026

5.8.1 Présentation des candidatures et vote secret

Chaque maire a présenté, en 2 minutes, l'entreprise choisie par sa municipalité et qui fait la fierté de la communauté.

Par la suite, un vote secret a eu lieu où l'on a demandé à chaque membre du Conseil de voter pour 3 projets : #1=5 points, #2=3 points et #3=1 point.

Le résultat sera dévoilé lors du Gala Prestige qui aura lieu le jeudi 12 novembre prochain à 17 h à l'Espace Citoyen.

5.9 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT – POSTE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC DE MONTMAGNY

- CONSIDÉRANT l'offre de service de Jacques & Raynald Morin inc. pour le Déneigement du stationnement et des trottoirs du Poste de la Sûreté du Québec de Montmagny;

2026-10-05

IL EST PROPOSÉ PAR M. GUY BOIVIN
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil octroie le contrat de déneigement pour le Poste de la Sûreté du Québec de Montmagny pour les années 2026-2027 et 2027-2028 au coût annuel de 4 000 $, plus les taxes, à l'entreprise Jacques & Raynald Morin inc.

ADOPTÉ

5.10 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT – ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER

- CONSIDÉRANT l'offre de service de Jacques & Raynald Morin Inc. pour le déneigement du stationnement et des trottoirs de l'Édifice Amable-Bélanger pour l'hiver 2026-2027;

2026-10-06

IL EST PROPOSÉ PAR M. BRUNO GAGNÉ
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny octroie le contrat de déneigement pour l'Édifice Amable-Bélanger pour l'année 2026-2027 à Jacques & Raynald Morin Inc. pour un montant de 13 000 $, plus les taxes.

ADOPTÉ

5.11 OFFICE D'HABITATION DE MONTMAGNY-BELLECHASSE (OHMB) - SARL

La MRC a reçu la facture de l'OHMB du nouveau service SARL (service d'aide à la recherche de logement) pour l'année 2026. Il y a eu dépôt de la facture à chacune des municipalités et du tableau de répartition.

5.12 ALLIANCE DE L'ÉNERGIE DE L'EST - AUTORISATION

2026-10-07

IL EST PROPOSÉ PAR M. GUY BOIVIN
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la signature, pour et au nom de la MRC de Montmagny, par Mme Chantal Côté, préfet de la MRC de Montmagny (le « **Représentant autorisé** »), de la résolution des actionnaires de l'Alliance de l'énergie de l'Est s.a. dûment soumise au conseil de la MRC de Montmagny (la « **Résolution des actionnaires** ») est autorisée et approuvée;

QUE la signature par le Représentant autorisé, pour et au nom de la MRC de Montmagny, des documents et instruments accessoires ou connexes pour donner plein effet à la Résolution des actionnaires, ainsi que la prise de toutes les mesures nécessaires pour donner plein effet à la Résolution des actionnaires sont autorisées et approuvées.

ADOPTÉ

INITIALES DU PRÉFET

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

5.13 CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD (CSSCS) – PRÉVISION DES BESOINS D'ESPACE – PQI - 2028-2038

- CONSIDÉRANT le tableau déposé aux membres du Conseil;

2026-10-08

IL EST PROPOSÉ PAR M. DANIEL MERCIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny adopte le tableau de prévision des besoins d'espace en fonction des projets et des données fournies par les 14 municipalités locales et que celui-ci soit transmis au Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud (CSSCS) conformément à leur demande.

ADOPTÉ

5.14 ENTENTE SALLE EDWIN-BÉLANGER – REPRÉSENTANT.E MRC

- CONSIDÉRANT l'importance d'avoir un.e représentant.e sur le comité de gestion de l'entente;

2026-10-09

IL EST PROPOSÉ PAR MME SYLVIE LAPOINTE
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE Mme Christine Talbot soit nommée représentante de la MRC de Montmagny au comité de gestion de l'entente de la salle Edwin-Bélanger.

ADOPTÉ

5.15 SOUTIEN FINANCIER - FRR-VOLET 2 – RÉGIONAL

Reporté à la prochaine séance du Conseil.

6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6.1 AVIS DE CONFORMITÉ OU D'OPPORTUNITÉ

Aucun avis.

6.2 PLAN D'ACTION EN TOURISME

Présentation du plan d'action en tourisme qui a été validé par le comité touristique.

6.3 AGROALIMENTAIRE

6.3.1 Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Le plan de développement de la zone agricole (PDZA) a été présenté aux intervenants le jeudi 30 septembre dernier et notre coordonnateur du PDZA est disponible pour rencontrer les conseils municipaux qui désirent avoir une présentation personnalisée.

Des documents promotionnels seront remis à vos DG lors d'une prochaine rencontre des DG.

6.4 PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF)

6.4.1 Demande de reconduction du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) au ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)

- CONSIDÉRANT que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) a mis en place le Programme d'aménagement durable

des forêts (PADF) en 2015 et qu'il l'a reconduit depuis par périodes de trois ans;

- CONSIDÉRANT que le PADF a pour objectif général d'optimiser, avec la participation des intervenants locaux, l'aménagement durable du territoire forestier des régions du Québec;

- CONSIDÉRANT que, pour la région de Chaudière-Appalaches, le PADF représente une enveloppe annuelle de 243 391 $, soit près de 3 millions de dollars investis dans la région depuis la mise en place du programme;

- CONSIDÉRANT que le PADF permet notamment aux MRC de la région d'assurer le fonctionnement et la coordination de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de Chaudière-Appalaches;

- CONSIDÉRANT que la TGIRT constitue un mécanisme de concertation régionale directement lié à la planification forestière et qu'elle a pour objectif d'assurer la prise en compte, dans cette planification, des intérêts et des préoccupations des personnes et des organismes concernés par les activités d'aménagement forestier en forêt publique;

- CONSIDÉRANT que le PADF permet ainsi aux intervenants du milieu de contribuer à la planification forestière et à la recherche de solutions permettant de concilier les différents intérêts et usages du territoire forestier public;

- CONSIDÉRANT que le PADF permet également aux MRC participantes de soutenir et de réaliser des projets d'interventions ciblées répondant aux besoins et aux priorités de leur territoire;

- CONSIDÉRANT que le PADF actuel prend fin le 31 mars 2027 et qu'à ce jour, aucune annonce n'a été faite par le MRNF quant à sa reconduction;

2026-10-10

IL EST PROPOSÉ PAR M. MAX-LAURENT VIDAL
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny demande à la ministre des Ressources naturelles et des Forêts de reconduire le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour une période de trois années supplémentaires, soit du 1er avril 2027 au 31 mars 2030;

QUE l'enveloppe financière accordée dans le cadre du programme soit maintenue et bonifiée afin de permettre aux MRC d'assumer adéquatement les responsabilités qui leur sont confiées, notamment en matière de concertation régionale liée à la planification forestière, et de poursuivre les interventions favorisant l'aménagement durable des forêts sur leur territoire;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la ministre des Ressources naturelles et des Forêts ainsi qu'aux députés provinciaux de la région de Chaudière-Appalaches.

ADOPTÉ

6.4.2 Nouveau projet d'intervention ciblée

- CONSIDÉRANT que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) a mis en place le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);

- CONSIDÉRANT que le MRNF a accordé des montants dans le cadre du PADF, entre autres pour réaliser des interventions ciblées dans la région de Chaudière-Appalaches;

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny, délégataire désignée pour la gestion du PADF dans la région de Chaudière-Appalaches, a la responsabilité d'administrer ces montants;

- CONSIDÉRANT que, dans le cadre du PADF, une proposition de projet (décrite ci-après) a été déposée à la MRC de Montmagny;

CONDITIONNELLEMENT à ce que cette proposition de projet réponde aux critères du PADF et qu'elle soit jugée admissible par le MRNF;

2026-10-11

IL EST PROPOSÉ PAR M. MAX-LAURENT VIDAL
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny, à titre de délégataire désignée pour la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), verse l'aide financière suivante, conditionnellement à l'obtention de l'approbation du ministère des Ressources naturelles et des Forêts eu égard aux critères du PADF :

- 23 800 $ à la Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud pour le projet « Travaux de réfection en voirie forestière multiusage - route d'accès au panorama dans le Parc du Massif du Sud », un projet totalisant un investissement prévu de 31 733 $;

QUE M. Daniel Racine, directeur général adjoint de la MRC de Montmagny, soit autorisé à signer la convention de financement avec le promoteur.

ADOPTÉ

6.4.3 Nouveau projet d'acquisition de connaissances

- CONSIDÉRANT que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) a mis en place le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);

- CONSIDÉRANT que le MRNF accorde, dans le cadre du PADF, des sommes visant notamment l'acquisition de connaissances et la documentation d'enjeux régionaux et locaux soulevés par la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT), afin d'appuyer les décisions et les orientations liées à la planification forestière;

- CONSIDÉRANT que la TGIRT de Chaudière-Appalaches a reconnu la protection du frêne noir, une espèce d'importance culturelle pour la Nation W8banaki, comme un enjeu à considérer dans le cadre de la planification forestière;

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny, à titre de délégataire désignée pour la gestion du PADF dans la région de Chaudière-Appalaches, est responsable de l'administration de ces sommes;

- CONSIDÉRANT qu'une proposition de projet d'acquisition de connaissances, décrite à la suite de la présente résolution, a été présentée à la TGIRT et a obtenu son appui;

2026-10-12

IL EST PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE TALBOT
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny, à titre de délégataire désignée pour la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), affecte la

somme de 15 000 $ à la réalisation du projet intitulé « Détection des frênes »;

QUE M. Daniel Racine, directeur général adjoint de la MRC de Montmagny, soit autorisé à signer le contrat de service avec le Bureau du Ndakina (W8banaki) et tout autre document utile pour la réalisation du projet.

ADOPTÉ

6.5 RÉAFFECTATION DE FONDS AU FRR – VOLET 4 – VITALISATION (ENTENTE 2020-2027)

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny, par la résolution no 2023-10-27, avait octroyé un financement de 23 000 $ au projet no FRR4-2023-10-3 « Prolongation et pérennisation du sentier quad dans le secteur du Parc des Appalaches (phase 1) », et qu'en raison de contraintes réglementaires le projet ne sera pas réalisé;

- CONSIDÉRANT que les sommes du FRR - Volet 4 – Vitalisation doivent être engagées au maximum le 31 décembre 2026;

2026-10-13

IL EST PROPOSÉ PAR MME GLADYS MERCIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny réaffecte le montant de 23 000 $ qui avait été accordé au projet no FRR4-2023-10-3 « Prolongation et pérennisation du sentier quad dans le secteur du Parc des Appalaches (phase 1) » au FRR - Volet 4 afin qu'il soit réinvesti dans un ou des projets sur le territoire.

ADOPTÉ

6.5.1 Nomination sur le Comité de suivi du FRR

- CONSIDÉRANT la nomination de Mme Chantal Côté à titre de préfet de la MRC;

2026-10-14

IL EST PROPOSÉ PAR MME CHANTAL GODIN
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE Mme Chantal Côté soit nommée membre du comité de suivi du FRR.

ADOPTÉ

6.6 CULTURE ET PATRIMOINE

6.6.1 Pensons nos noyaux villageois (PNNV)

Les rencontres pour la deuxième cohorte du projet « Pensons nos noyaux villageois » ont débuté avec les représentants de la Ville de Montmagny. Tout comme pour Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, trois rencontres sont prévues (Démarrage, mise en contexte et vision, projets).

Un important éventail de cartes faisant le portrait de la situation et des enjeux a été réalisé et sera mis à la disposition d'un comité d'une douzaine de personnes (citoyens, élus et services de la ville) identifiées par la Ville de Montmagny. Ce comité aura à établir un scénario d'aménagement du coeur de la ville (logements, espaces publics, liens d'accès, services, etc.), ce qui alimentera par la suite la Ville de Montmagny dans la prise de décisions pour son centre-ville.

6.6.2 Patrimoine immobilier

La Loi sur le patrimoine culturel mandate les MRC pour réaliser des inventaires patrimoniaux à partir des bâtiments construits avant 1940. Le résultat de l'inventaire sera intégré aux réglementations municipales sur l'entretien et la démolition de bâtiments. Cet inventaire guidera les municipalités et la MRC dans l'analyse des demandes de démolition.

La MRC avait jusqu'au 1er avril pour adopter cet inventaire. La moitié des MRC n'ont pas encore adopté cet inventaire fastidieux et onéreux à réaliser. Dans le cadre du programme PEP, le Ministère versera, sur les deux prochaines années, un montant à la MRC pour finaliser le travail en cours.

État d'avancement de l'inventaire

La MRC a adopté un préinventaire pour Montmagny cet été (une centaine de bâtiments).

Présentation du préinventaire à trois municipalités du territoire, soit : Lac-Frontière, Sainte-Lucie-de-Beauregard et Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

LAC-FRONTIÈRE

35 biens immobiliers ont été identifiés pour évaluation plus détaillée, dont 29 bâtiments résidentiels, 1 église, 1 ancien presbytère, 1 ancien couvent, 1 ancien magasin général, 1 caserne de pompier, 1 croix de chemin.

SAINTE-LUCIE-DE-BEAUREGARD

23 biens immobiliers ont été identifiés pour une évaluation plus détaillée, dont 15 bâtiments résidentiels, 1 église, 1 ancien couvent, 1 ancien presbytère, 1 commerce, 1 ancienne gare (celle de Lac-Frontière qui a été déplacée et transformée en résidence), 1 pont couvert, 2 croix de chemin.

SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

110 biens immobiliers ont été identifiés pour une évaluation plus détaillée, dont 93 bâtiments résidentiels, 2 églises, 2 anciens presbytères, 1 ancien couvent, 5 croix de chemin, 1 calvaire de chemin, et sur le site patrimonial (6 éléments dont 1 croix, 1 calvaire avec un Christ en croix et 1 charnier).

NOTE : Les granges et les remises agricoles ne sont pas incluses à cette étape. Elles le seront lorsque nous aurons constaté leur état physique actuel. Lorsque nous procèderons à l'inventaire sur le terrain (photographies à jour et analyse de toutes les composantes architecturales), il est possible que d'autres bâtiments s'ajoutent à la liste actuelle et certains immeubles seront retirés en raison de leur faible valeur architecturale.

6.7 AVENANT NO 3 - PARC LINÉAIRE MONK

- CONSIDÉRANT que l'Avenant no 2 à l'Entente relative à l'utilisation et à l'entretien du parc linéaire Monk arrive à échéance le 24 octobre 2026;

- CONSIDÉRANT qu'il est approprié de prolonger une entente d'utilisation de l'emprise Monk pour des activités récréatives en véhicules motorisés;

2026-10-15

IL EST PROPOSÉ PAR M. GUY BOIVIN
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise Mme Chantal Côté, préfet de la MRC de Montmagny, et M. Daniel Racine, directeur général adjoint de la MRC de Montmagny, à signer l'Avenant no 3 à l'entente relative à l'utilisation et à l'entretien du parc linéaire Monk.

ADOPTÉ

INITIALES DU PRÉFET

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

6.8 FORMATION SUR LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES FLORISTIQUES (EEEF) EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le Bureau d'écologie appliquée (BEA) offre des services spécialisés en écologie et environnement sur l'ensemble du territoire québécois. Nous avons récemment obtenu un soutien financier afin de développer une formation portant sur les Espèces exotiques envahissantes floristiques (EEEF) présentes ou pouvant potentiellement s'implanter dans la région de Chaudière-Appalaches. Ces plantes occupent une place croissante sur le terrain; il est crucial d'assurer une sensibilisation préventive afin de limiter leur propagation.

Cette formation s'adresse aux intervenants municipaux travaillant sur le terrain, tels que les aménagistes, urbanistes et inspecteurs. Cette formation permettra d'identifier une dizaine d'EEEF et d'effectuer la géo-référenciation de leur localisation ou, à défaut, de signaler précisément les sites d'observation.

Le BEA propose ainsi une séance de formation et d'échange d'une durée d'environ une heure, à destination des représentants de chaque MRC de Chaudière-Appalaches, formation offerte gratuitement à l'endroit de votre choix.

Est-ce que cette formation pourrait intéresser des membres des équipes municipales du territoire?

6.9 DEMANDE DE CAPITALE NATURE – MOBILISATION RÉGIONALE POUR LA CONSERVATION

- CONSIDÉRANT que la MRC doit viser l'intégration d'objectifs de conservation des milieux naturels et de connectivité écologique dans la révision de son schéma d'aménagement;

- CONSIDÉRANT que des municipalités planifient des projets de conservation nécessitant un soutien financier pour leur réalisation;

- CONSIDÉRANT que, malgré les besoins accrus en conservation des milieux naturels, aucune enveloppe financière régionale ne permet une planification et une accélération des projets de conservation;

- CONSIDÉRANT que Capitale Nature est l'un des organismes de conservation à vocation régionale qui œuvre sur le territoire de la MRC;

- CONSIDÉRANT que l'entente « Accélérer la conservation dans le Sud du Québec (ACSQ) de 2023 » est actuellement en révision;

- CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada procède également à une révision de ses programmes de financement en conservation;

EN CONSÉQUENCE,

2026-10-16

IL EST PROPOSÉ PAR M. ÉRIC GERVAIS-DESPRÉS
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny appuie Capitale Nature dans ses démarches visant à obtenir une enveloppe concertée de financement régional auprès des gouvernements du Québec et du Canada;

QUE la MRC de Montmagny demeure partenaire à l'identification et à la priorisation des projets régionaux de conservation en Chaudière-Appalaches.

ADOPTÉ

INITIALES DU PRÉFET

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

6.10 DEMANDES DE RÉSOLUTIONS D'APPUI DE MRC

Compte tenu des élections provinciales du 5 octobre 2026, les demandes de résolutions visant des modifications de loi ou leur application seront traitées ultérieurement lorsque les ministères seront mis en place :

- MRC Brome-Missisquoi - Résolution no 390-0926 concernant les nouvelles dispositions relatives à l'acquisition de terres agricoles issues de la loi 86 – Préoccupations territoriales et demande de suivi;

- MRC des Pays-d'en-Haut – Résolution CM-259-08-26 – Aires protégées – Demande d'assouplissement.

6.11 PROJETS RÉGIONAUX

6.11.1 Travaux sur les chantiers des projets éoliens en période de chasse

Les deux projets éoliens sur le territoire ralentiront leurs opérations en période de chasse au gros gibier.

Projet Saint-Paul-de-Montminy

Aucuns travaux ne seront effectués sur le parc éolien de Saint-Paul-de-Montminy ni sur la ligne de transport durant les périodes suivantes :

- 17 au 25 octobre 2026
- 31 octobre au 1er novembre 2026
- 7 au 22 novembre 2026

Pour les périodes de chasse à l'arc et à l'arbalète, soit du **3 au 16 octobre 2026** et du **7 au 12 novembre 2026**, les travaux pourront se poursuivre. Nous avons toutefois demandé à nos entrepreneurs de **limiter, dans la mesure du possible, les activités à fort impact**, notamment le dynamitage, le transport routier intensif et les autres activités générant un niveau élevé de bruit, particulièrement avant 10 h et après 15 h 30.

Projet Forêt Domaniale

Une demande a été formulée la semaine dernière afin que les dispositions visant à harmoniser les travaux d'aménagement du parc éolien de la Forêt Domaniale avec les activités de chasse automnale soient clairement incluses dans l'info-travaux hebdomadaire.

L'équipe de EDF fera un suivi auprès de l'entrepreneur en construction cette semaine afin de s'assurer que l'information soit bien intégrée.

NOTE : Prochain comité de suivi de la Forêt Domaniale : 4 novembre 2026.

6.11.2 Autres projets

Aucun.

7. CORRESPONDANCE

Aucune.

8. FINANCES

8.1 COMPTES DE SEPTEMBRE 2026

2026-10-17

IL EST PROPOSÉ PAR M. DANIEL MERCIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la liste des comptes à payer au 30 septembre 2026 soit autorisée et que les paiements soient entérinés.

ADOPTÉ

INITIALES DU PRÉFET

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

MRC MONTMAGNY — 6 octobre 2026

Liste des paiements émis (du 2026-09-01 au 2026-09-30) — *Détaillée par N° chèques*

Poste Banque: 54-112-10-000

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202601276 (I)			2026-09-01	386	HYDRO QUÉBEC	MOIS COURANT AOÛT 2026	2 008,60 $
202601277 (I)			2026-09-01	386	HYDRO QUÉBEC	MOIS COURANT AOÛT 2026	5 611,24 $
202601279 (I)			2026-09-02	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP00	10 738,44 $
202601280 (I)			2026-09-02	19	DESJARDINS SECURITE FINA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP00	967,48 $
202601281 (I)			2026-09-02	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP00	1 911,77 $
202601282 (I)			2026-09-02	16	MINISTRE DU REVENU DU Q	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP00	33 083,76 $
202601283 (I)			2026-09-02	1428	INDUSTRIELLE ALLIANCE - R	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP00	4 478,02 $
202601284 (I)			2026-09-03	163	LES ARTS DE LA SCENE DE	CINÉMA ST-PAUL ET STE-APO TD	1 301,50 $
202601285 (I)			2026-09-03	2659	SANI BLEU	LOCATION TOILETTE	285,14 $
202601286 (I)			2026-09-03	2984	RICOVA SERVICES INC	COLLECTE CONTENEURS JUILL	36 300,89 $
202601287 (I)			2026-09-03	3080	MAGIC PLUS	ENTRETIEN MÉNAGER AOÛT 202	2 269,99 $
202601310 (I)			2026-09-10	457	GAGNÉ, VALÉRIE	DÉPLACEMENTS DU 23 AU 26 A	81,44 $
202601311 (I)			2026-09-10	594	FORTIER, DOMINIQUE	DÉPLACEMENTS DU 30 AOÛT AU	92,23 $
202601312 (I)			2026-09-10	1410	LACASSE, LUCIE	DÉPLACEMENTS DU 30 AOÛT AU	141,40 $
202601313 (I)			2026-09-10	1923	BOULET, FRÉDÉRIQUE	DÉPLACEMENTS DU 30 AOÛT AU	76,80 $
202601314 (I)			2026-09-10	2174	LAGACÉ, MARLÈNE	DÉPLACEMENTS DU 30 AOÛT AU	179,28 $
202601315 (I)			2026-09-10	2771	BUENO-HERRERA, MARIA AN	DÉPLACEMENTS DU 01 SEPTEM	28,16 $
202601316 (I)			2026-09-10	2825	SOPHIE HARVEY	DÉPLACEMENTS DU 23 AOÛT AU	157,45 $
202601317 (I)			2026-09-10	2929	ÉLYSE MERCIER	DÉPLACEMENTS DU 23 AOÛT AU	177,04 $
202601318 (I)			2026-09-10	2979	ROZEFORT, FRANTZ	DÉPLACEMENTS DU 23 AOÛT AU	313,60 $
202601319 (I)			2026-09-10	2981	TONY PELLETIER	ACHAT LAIT POUR MRC	18,40 $
202601320 (I)			2026-09-10	2994	MARTINE LETOURNEAU	DÉPLACEMENTS 05 SEPTEMBRE	168,08 $
202601321 (I)			2026-09-10	3007	SOUCY, ANICK	DÉPLACEMENTS DU 30 AOÛT AU	214,66 $
202601322 (I)			2026-09-10	3020	ALEXANDRA PARÉ	DÉPLACEMENTS DU 30 AOÛT AU	136,52 $
202601323 (I)			2026-09-10	3042	KATHERY COUILLARD	ACHATS VESTES 2026-09-06	88,94 $
202601324 (I)			2026-09-10	3111	CHANTAL CÔTÉ	DÉPLACEMENTS DU 25 JUIN AU 1	198,40 $
202601325 (I)			2026-09-10	3113	SIMON BISSON	DÉPLACEMENTS DU 23 AU 29 AO	22,40 $
202601326 (I)			2026-09-09	1028	COGECO CÂBLE QUEBEC S E	MOIS COURANT SEPTEMBRE 202	106,58 $
202601327 (I)			2026-09-09	111	TELUS Mobilité	CELLULAIRES MRC AOÛT 2026	961,22 $
202601329 (I)			2026-09-14	29	JOURNAL L'OIE BLANCHE	ANNONCES WEB	553,61 $
202601330 (I)			2026-09-14	46	PUBLICITÉ PLASTIQUE BLAIS	COROPLAST TOURISME	140,27 $
202601331 (I)			2026-09-14	62	VILLE DE MONTMAGNY	PART. ACT. CULTURELLES TDJ M	2 000,00 $
202601332 (I)			2026-09-14	172	HOTEL L'OISELIERE	HÉB. CONSEIL SEPT. E. GERVAIS	153,52 $
202601333 (I)			2026-09-14	998	BISTRO LAFONTAINE	REPAS CONSEIL C. TALBOT	30,99 $
202601334 (I)			2026-09-14	1759	AVANTIS COOPERATIVE	FOURNITURES JARDIN	14,17 $
202601335 (I)			2026-09-14	2129	BUROPRO CITATION INC	PAPIER ET FOURNITURES	98,22 $
202601336 (I)			2026-09-14	2492	SOLUTIONS NOTARIUS INC	SIGNATURE NUMÉRIQUE N. LAB	14,28 $
202601337 (I)			2026-09-14	480	VISA	VISA N. LABRECQUE AU 31-08-20	4 764,86 $
202601339 (I)			2026-09-17	29	JOURNAL L'OIE BLANCHE	CONSEIL DE SPÉCIALISTE	2 398,90 $
202601340 (I)			2026-09-17	292	CULTURE, RÉG OC /CHAUD.A	AIDE FIN. PRIX DU PATRIMOINE 2	600,00 $
202601341 (I)			2026-09-17	834	LES CONCASSES DU CAP IN	TRANSP. ET LOCATION CONTEN	1 558,88 $
202601342 (I)			2026-09-17	842	LAURENTIDE RE/SOURCES I	COLLECTE DÉCHETS DANGEREU	151,79 $

Usager: cpmrc15 — *Page 1 sur 4*

MRC MONTMAGNY — 6 octobre 2026

Liste des paiements émis (du 2026-09-01 au 2026-09-30) — *Détaillée par N° chèques*

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202601343 (I)			2026-09-17	1527	ASS. DES GESTIONNAIRES R	SOUTIEN FIN. RÈGLEMENT ET G	1 500,00 $
202601344 (I)			2026-09-17	1591	BOISVERT, ENTREPRENEUR	PEINTURE ET RÉP. GRILLAGE ET	5 070,40 $
202601345 (I)			2026-09-17	1665	MONT-BÉLAIR	BOUTEILLES D'EAU	80,23 $
202601346 (I)			2026-09-17	2605	LA COURTISANE	REPAS T. GIRT 10-09-2026	1 272,45 $
202601347 (I)			2026-09-17	2984	RICOVA SERVICES INC.	COLLECTE CONTENEURS AOÛT	33 545,29 $
202601348 (I)			2026-09-17	3107	NAIMA DÉSIGN DE MARQUE	IDENTITÉ VISUELLE PROJET CPL	686,85 $
202601349 (I)			2026-09-17	3130	ARIANE ST-AMOUR	CONCEPTION ATELIER HERBIER	656,63 $
202601351 (I)			2026-09-17	3132	FESTIVAL METALMANIA	AIDE FIN. FESTIVAL 2026	500,00 $
202601353 (I)			2026-09-17	3129	JEAN DESHAIES	ATELIER MAGIE NDR/STE-APO	500,00 $
202601354 (I)			2026-09-16	19	DESJARDINS SECURITÉ FINA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP00	967,48 $
202601355 (I)			2026-09-16	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP00	10 391,80 $
202601356 (I)			2026-09-16	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP00	2 029,35 $
202601357 (I)			2026-09-16	16	MINISTRE DU REVENU DU Q	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP00	32 031,75 $
202601358 (I)			2026-09-16	1428	INDUSTRIELLE ALLIANCE - R	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP00	4 548,72 $
202601359 (I)			2026-09-23	18	TELUS QUEBEC	MOIS COURANT SO SEPTEMBRE	68,40 $
202601360 (I)			2026-09-23	18	TELUS QUEBEC	LIGNE ALARME ASCENSEUR SEP	68,40 $
202601361 (I)			2026-09-23	18	TELUS QUEBEC	INTERNET TOURISME AOÛT ET S	149,46 $
202601362 (I)			2026-09-23	457	GAGNÉ, VALÉRIE	DÉPLACEMENTS DU 6 AU 12 SEP	139,26 $
202601363 (I)			2026-09-23	594	FORTIER, DOMINIQUE	DÉPLACEMENTS DU 6 AU 12 SEP	90,42 $
202601364 (I)			2026-09-23	1299	PLANTE CATHERINE	ACHATS DU 10 SEPTEMBRE 2026	44,81 $
202601365 (I)			2026-09-23	1312	GAUTHIER, CHARLES	ALLOCATIONS CELLULAIRE SEPT	15,00 $
202601366 (I)			2026-09-23	1410	LACASSE, LUCIE	DÉPLACEMENTS DU 6 AU 19 SEP	309,41 $
202601367 (I)			2026-09-23	1923	BOULET, FRÉDÉRIQUE	DÉPLACEMENTS DU 6 AU 19 SEP	44,50 $
202601368 (I)			2026-09-23	1963	MAROIS, FRANCIS	DÉPLACEMENTS AÉROPORT: K.	5,00 $
202601369 (I)			2026-09-23	2174	LAGACÉ, MARLÈNE	DÉPLACEMENTS DU 8 AU 12 SEP	800,78 $
202601370 (I)			2026-09-23	2495	POULIOT, MÉLANIE	DÉPLACEMENTS DU 8 AU 19 SEP	208,12 $
202601371 (I)			2026-09-23	2708	ISABELLE NORMAND	ALLOCATIONS CELLULAIRE SEPT	15,00 $
202601372 (I)			2026-09-23	2771	BUENO-HERRERA, MARIA AN	ALLOCATIONS CELLULAIRE SEPT	15,00 $
202601373 (I)			2026-09-23	2825	SOPHIE HARVEY	ALLOCATIONS CELLULAIRE SEPT	179,94 $
202601374 (I)			2026-09-23	2846	EL HAYEK, TANIOS	ALLOCATIONS CELLULAIRE DE J	135,00 $
202601375 (I)			2026-09-23	2929	ÉLYSE MERCIER	DÉPLACEMENTS DU 6 AU 19 SEP	126,47 $
202601376 (I)			2026-09-23	2979	ROZEFORT, FRANTZ	DÉPLACEMENTS DU 6 AU 19 SEP	324,08 $
202601377 (I)			2026-09-23	2981	TONY PELLETIER	ACHAT LAIT MRC 2026-09-14	42,72 $
202601378 (I)			2026-09-23	2994	MARTINE LETOURNEAU	DÉPLACEMENTS DU 6 AU 19 SEP	205,26 $
202601379 (I)			2026-09-23	3038	FNIDIKI, MÉLISSA	DÉPLACEMENTS DU 6 AU 19 SEP	421,56 $
202601380 (I)			2026-09-23	3042	KATHERY COUILLARD	DÉPLACEMENTS DU 6 AU 20 SEP	486,42 $
202601381 (I)			2026-09-23	3061	HELL. ATTARA	ALLOCATIONS CELLULAIRE SEPT	400,38 $
202601382 (I)			2026-09-23	3113	SIMON BISSON	ALLOCATIONS CELLULAIRE SEPT	185,00 $
202601383 (I)			2026-09-24	268	UNION DES MUNICIPALITÉS	FORMATION C. HÉLOISE	229,95 $
202601384 (I)			2026-09-24	826	CYTECH CORBIN	TRAVAUX ÉCLAIRAGE SO	898,50 $
202601386 (I)			2026-09-24	1412	KGC INC.	REMPLACEMENT BATTERIES SY	381,72 $
202601387 (I)			2026-09-24	1422	LE JOYEUX PÉTRIN	COMMANDE GAGNANT CONCOU	319,75 $
202601388 (I)			2026-09-24	1789	AVANTIS COOPÉRATIVE	RUBAN MARQUAGE	54,49 $

Usager: cpmrc15 — *Page 2 sur 4*

MRC MONTMAGNY — *6 octobre 2026*

Liste des paiements émis (du 2026-09-01 au 2026-09-30) — *Détaillée par N° chèques*

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202601390 (I)			2026-09-24	2172	GUILLAUME BERGER-SIDWE	PRESTATION 5@7 FÊTE INTERC	344,92 $
202601391 (I)			2026-09-24	2922	JEAN-YVES GOULET	ATELIER CULINAIRE - FÊTE INTE	225,00 $
202601392 (I)			2026-09-24	2943	COACH IA	INTÉGRATION ET HÉBERGEMEN	5 173,88 $
202601393 (I)			2026-09-24	2991	EDITH CHABOT	ANIMATION DANSE JOURNEE	215,56 $
202601394 (I)			2026-09-24	3084	LEIKA MARKETING INC.	CAMPAGNES PUBLICITAIRES	3 159,37 $
202601395 (I)			2026-09-24	3133	RUSDELL NUNEZ ET SON CO	GROUPE DE MUSIQUE FÊTE INT	2 250,00 $
202601396 (I)			2026-09-24	3134	IDSIDE-SOCIÉTÉ PLAN DE VO	LOGICIEL POUR CONSEILS MAIR	4 733,52 $
202601398 (I)			2026-09-23	1276	GROUPE NÉGOTEL INC.	MOIS COURANT TÉLÉPHONIE MR	418,17 $
202601399 (I)			2026-09-28	29	JOURNAL L'OIE BLANCHE	TOURNAGE VIDÉOS COMPLEXE	8 255,79 $
202601400 (I)			2026-09-28	62	VILLE DE MONTMAGNY	DISPOSITION DES BOUES	717,34 $
202601401 (I)			2026-09-26	89	MUN. ST-FRANCOIS-DE-LA-RI	FEUX D'ARTIFICE	200,00 $
202601402 (I)			2026-09-28	114	CHAMBRE DE COMMERCE D	AIDE FIN. GALA PRESTIGE	7 500,00 $
202601403 (I)			2026-09-28	163	LES ARTS DE LA SCENE DE	LABO COUNTRY STE-APOLLINE	4 615,10 $
202601404 (I)			2026-09-28	292	CULTURE RÉG.QC /CHAUD.A	ADHÉSION	550,00 $
202601405 (I)			2026-09-28	420	VITRERIE L.C. INC.	AJUSTEMENT PORTE ACIER SO	460,98 $
202601406 (I)			2026-09-28	504	FOND-JEUNESSE DE LA CÔT	2 BILLETS SOUPER 2028	160,00 $
202601407 (I)			2026-09-28	806	QUÉBEC LINGE SERVICE D'U	TAPIS ÉD BÉLANGER	211,99 $
202601408 (I)			2026-09-28	826	CYTECH CORBIN	REMPL. VENTILATEUR ÉCHANGE	863,30 $
202601409 (I)			2026-09-26	1756	STEM TI	LICENCES MICROSOFT 365	1 691,83 $
202601410 (I)			2026-09-28	1789	AVANTIS COOPÉRATIVE	PONCEAU CE ST-FRANÇOIS	1 639,60 $
202601411 (I)			2026-09-28	2129	BUROPRO CITATION INC.	2 CASQUES D'ÉCOUTE ET SOUS-	401,03 $
202601412 (I)			2026-09-28	2559	SANI BLEU	LOCATION TOILETTE	285,14 $
202601413 (I)			2026-09-28	2890	DOMAINE DES FEUX FOLLET	DÉGUSTATION VINS - MISSION A	86,23 $
202601414 (I)			2026-09-26	2941	MAXMAR 9430-0506 QUÉBEC	DÉBROUSSAILLAGE SQ	620,87 $
202601415 (I)			2026-09-28	2963	FERME DENIS BOULANGER E	COLLECTE RECYCLAGE IAG SEP	958,11 $
202601419 (I)			2026-09-29	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP00	3 114,05 $
202601420 (I)			2026-09-29	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP00	14 918,22 $
202601421 (I)			2026-09-29	27	COMM. ADM. DE REGIME DE	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP00	364,25 $
202601422 (I)			2026-09-29	19	DESJARDINS SECURITE FINA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0	1 451,22 $
202601423 (I)			2026-09-29	18	MINISTRE DU REVENU DU Q	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP00	47 514,65 $
202601424 (I)			2026-09-29	1426	INDUSTRIELLE ALLIANCE - R	REMISES DE L'EMPLOYEUR RP00	6 757,16 $
202601425 (I)			2026-09-23	480	VISA	VISA N. LABRECQUE AU 21-09-20	4 180,77 $
202601426 (A)			2026-09-14	480	VISA	VISA D. RACINE AU 31-08-2026	32,80 $
202601427 (I)			2026-09-30	548	SSQ - GROUPE FINANCIER /	ASSURANCES COLLECTIVES OC	19 542,51 $
202601328 (I)	11400		2026-09-14	12	FONDS DE L'INFOR. SUR LE T	MUTATIONS NOVEMBRE 2024	2 274,00 $
202601350 (I)	11401		2026-09-17	3131	FLAMAND ROSE	CAFÉ ET VIENNOISERIES ATELIE	81,89 $
202601385 (I)	11402		2026-09-24	1399	CHALETS ET VILLÉGIATURE	REPAS ACTIVITÉ GROUPE ALBE	608,72 $
202601388 (I)	11403		2026-09-24	1746	CÉLÉBRATION CANADA MON	AIDE FINANCIÈRE: LES ÉCLAIRS	850,00 $
202601397 (I)	11404		2026-09-24	3135	SUBV. SHQ-SCHL RÉNO RÉGION		20 000,00 $
202601416 (I)	11405		2026-09-28	3136	AMUSEMENTS GONFLABLES	JEUX GONGLABLES 12-09-2026	360,00 $
Total des paiements émis avec le poste 54-112-10-000							382 996,36 $

Usager: cpmrc15 — *Page 3 sur 4*

MRC MONTMAGNY — *6 octobre 2026*

Total des paiements émis **382 996,36 $**

Total des paiements émis par type de paiement

Total des chèques	**237 335,44 $**
Total des dépôts direct	**145 660,92 $**
	382 996,36 $

Usager: cpmrc15 — *Page 4 sur 4*

INITIALES DU PRÉFET

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant de 382 996,36 $.

Nancy Labrecque, directrice générale
et greffière-trésorière

8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 7 OCTOBRE 2026

Un estimé des revenus et dépenses jusqu'au 31 décembre 2026 a été préparé. Nous anticipons un léger surplus.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

9.1 RENCONTRE DES REPRÉSENTANTS DU PROJET DE DÔME

Quatre personnes sont présentes et souhaitent pouvoir déposer la pétition pour le dossier du dôme, soit : M. Guillaume Larochelle, M. Simon Caron, M. Serge Therrien et M. Jonathan Fortin.

Ils souhaitent faire le dépôt de la pétition en faveur du dôme. M. Caron précise que l'objectif était de 1000 à 1200 signatures, mais qu'ils ont récolté 1866 signatures. De plus, le comité souhaitait impliquer les jeunes et ils ont récolté 157 signatures de jeunes de 12 à 17 ans. Vingt-cinq médecins spécialistes se sont également joints au mouvement en faveur du projet.

M. Caron dépose également le document PowerPoint du projet et souhaite informer les membres du Conseil de tout le travail effectué par le groupe.

Un membre du Conseil demande si c'est bien l'étude autorisée le mois dernier et à quel moment celle-ci est prévue être disponible. L'étude est prévue être réalisée sur une période d'environ 3 mois, mais une validation sera faite auprès du CSSCS.

10. VARIA OUVERT

10.1 RÉSEAU DE SENTIERS QUAD AU SUD DE LA MRC

M. Max-Laurent Vidal propose qu'une démarche de concertation au sein des municipalités situées au sud de la MRC soit réalisée afin qu'on explore des solutions à décloisonner le réseau de sentiers quad sur le territoire. Le parc linéaire Monk, la future piste quad sur le Québec Central, les chemins municipaux peu achalandés et les chemins sur les terres publiques constituent le réseau de base potentiel, mais il reste à créer des liens entre ces tronçons.

Par exemple, il faut trouver un lien entre Saint-Just et Saint-Fabien, un autre entre Lac-Frontière et Sainte-Lucie ainsi qu'entre Saint-Paul et la portion sud du territoire.

Cette problématique sera formulée aux agents de développement territoriaux et touristiques afin de créer une table de concertation sur le sujet.

INITIALES DU PRÉFET

INITIALES DU SECR.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

2026-10-18

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR MME CHANTAL GODIN
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20 h 06.

ADOPTÉ

Chantal Côté, préfet

Nancy Labrecque, dir. gén. et greffière-trés.